

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : Marché public de travaux

Le présent avis n'est pas couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.(2014/24/UE)

L'avis implique : un marché public ou sans objet

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : Accueil de l'Hôtel du Territoire

2, Place Monseigneur MAURER - BP 4208

97500 Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297

Courriel : accueil@ct975.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr/ladministration-territoriale/direction-generale-des-services/commandepublique/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.achatpublic.com>

OBJET DU MARCHE

Objet du marché : Travaux de Remplacement Ventilation et Traitement d'Air Piscine CCS

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV principale : 45000000-7

Classification CPV Complémentaires (Lot 01) : 45311000-6

Classifications CPV complémentaires (Lot 02) : 45200000-9

Lieu d'exécution : Saint-Pierre 97500, Centre Culturel et Sportif, Boulevard de Port en Bessin

L'avis implique : un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Travaux de Ventilation et Traitement d'Air au CCS de Saint-Pierre

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Oui.

Lot 01 : Ventilation – Chauffage - Électricité

Lot 02 : Gros Œuvre - Second Œuvre - Façade et Clôtures

Délai d'exécution des travaux de l'ensemble des lots : 10 mois

Onglet 9 : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

Critère d'attribution	Pondération
Le prix des prestations	70
La valeur technique des prestations, appréciée au vu du contenu des documents explicatifs fournis avec l'offre du candidat	30

Onglet 11 : Conditions relative au marché

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Langue dans laquelle les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés : Français

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique – références requises :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

* Le(s) lot(s) pour lequel/lesquels la candidature est déposée ;

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

Capacité économique et financière – références requises :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'article A 243-2 et suivants du code des assurances.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur ou maître d'ouvrage.

Référence professionnelle et capacité technique :

A – Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

* La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve demeurant valables s'ils ont déjà été transmis au pouvoir adjudicateur lors d'une précédente consultation.

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19 novembre 2024 à 16h30, heure de Saint-Pierre-et-Miquelon

Délai minimum de validité des offres : 150 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : DTAM975-UCP-VENTILATION-PISCINE

Autre informations::

- * Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- * Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- * Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées par le RPA ;
- * Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- * Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

- * Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- * L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- * Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
- * Les documents de la consultation sont disponibles sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.achatpublic.com>) sous la référence publique " **DTAM975-UCP-VENTILATION-PISCINE**", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- * L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;
- * Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- * Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- * La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- * Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
- * Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.
- * Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe n°12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.
- * Les offres seront transmises de préférence par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.achatpublic.com>) sous la référence publique "**DTAM975-UCP-VENTILATION-PISCINE**", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Place Lieutenant Colonel Pigeaud
BP 4200
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411030
Courriel : courrier@spm975.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- * Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Organisme chargé des procédures de médiation :

COMITE CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE MARCHES PUBLICS DE PARIS

5 rue Leblanc 75911 PARIS Cedex 15

Tel. : 0182524267 – Fax : 0182524295

Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 21/10/2024

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus et où les offres doivent être envoyées :

Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

Boulevard Constant Colmay

Chargée de Mission Commande Publique

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Téléphone : 05 08 41 12 00 Télécopieur : 05 08 41 39 50

Courriel : dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

ou sur le profil d'acheteur: <http://www.spm-ct975.fr/ladministration-territoriale/direction-generale-des-services/commandepublique/>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordres technique peuvent être obtenus :

Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre-et-Miquelon

Boulevard Constant Colmay

SRCB - UCP

97 500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Téléphone : 05 08 41 12 19 Télécopieur : 05 08 41 39 50

Courriel : dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

ou sur le profil d'acheteur: <http://www.spm-ct975.fr/ladministration-territoriale/direction-generale-des-services/commandepublique/>